

SAISON 2016 / 2017

COMITÉ DE JUDO JUJITSU DE GIRONDE

Maison des Sports les Iris

153 Rue Izzet Koç

33305 LORMONT

Tél : 05 56 31 51 00

Fax : 05 51 31 66 00

Mail : comite.gironde.judo@wanadoo.fr

Site : www.judogironde.fr

MAJ : 25 / 07 /2016

SOMMAIRE

Page 3	Composition Comité Directeur
Page 4	Recommandations et Généralités
Page 8	Les Règlements et Formulaires des Animations
Page 25	Commission Enseignement et Perfectionnement des licenciés
Page 29	Tableaux Récapitulatifs des Contrôles
Page 31	Obligations Administratives pour les compétitions et animations
Page 32	Répartition des clubs par secteurs
Page 33	Calendrier des Animations secteurs
Page 34	Lieux des Animations secteurs
Page 35	Responsables des secteurs
Page 36	Calendrier des Compétitions et Animations
Page 50	Arbitres et Commissaires Sportifs
Page 52	Règlement Coupe Jeunes Commissaires Sportifs
Page 53	Formulaire pour les Équipes Multi-Clubs
Page 54	Formulaire inscriptions Requis
Page 55	Procédure organisation des tournois de clubs en Gironde

COMPOSITION COMITÉ DIRECTEUR

- **Membres Bureau Exécutif :**
 - * **Président** : Jean-Paul DUPIC
 - * **Vice-Président, Secrétaire Général** : Bernard AUDOIT
 - * **Trésorier** : Mario MATINAUD

- **Membres Comité Directeur :**

CANO Marie – CARRÉ Jean-Christophe – CHANSARD Dominique – COTTEN Marie-Paule - CROIZET-LAILHEUGUE Valérie – DENIS William – GUILLAUD Aline – GUITERREZ Michel – LABONTÉ Jean-Jacques – LE DONNE Richard – PARIOLLAUD Denis – VALLEGEAS Laurence

- **CTF** : Jérôme WÜSTNER

- **Responsables des Commissions :**
 - * **Commission Sportive, Enseignement et Handicap** : William DENIS
 - * **Commission Arbitrage** : Richard LE DONNE
 - * **Commission Commissariat Sportif** : Marie CANO
 - * **Commission Récompenses, Distinctions Fédérales** : Marie-Paule COTTEN
 - * **Commission Récompenses Compétitions (médailles, trophées)** : Marie-Paule COTTEN
 - * **Commission Développement, sponsors et partenariat** : Jean-Christophe CARRÉ
 - * **Commission culture judo et hauts gradés** : Richard LE DONNE
 - * **Commission Financière** : Jean-Paul DUPIC et Mario MATINAUD

- **Instructeur-Conciliateur** : Michel GUTIERREZ

- **Représentants Relation Grade / Championnat** : Serge LANDAIS, Jean-Paul DUPIC et Jérôme WÜSTNER

- **Responsable intendance** : Bernard AUDOIT

- **Délégués Nationaux** : Jean-Paul DUPIC – Bernard AUDOIT - Marie-Paule COTTEN – Claude GUERIN – (Richard LE DONNE – Suppléant)

- **Délégués Régionaux** : Jean-Christophe CARRÉ – Valérie CROIZET LAILHEUGUE

Nous demandons que les recommandations ci-dessous, qui avaient déjà été formulées aux professeurs, judokas et parents de judokas soient de nouveau respectées durant les compétitions.

- 1) ***Interdiction de fumer dans les salles***
- 2) ***Les horaires de pesées doivent être strictement respectés***
- 3) ***Les personnes non concernées par l'arbitrage et les tenues des tables devront rester dans les tribunes***
- 4) ***Les bouteilles et autres détritrus devront être ramassés et mis dans les poubelles réservées à cet effet***
- 5) ***Respect de l'environnement & des installations***

GÉNÉRALITÉS

DÉROULEMENT DES COMPÉTITIONS :

Les compétitions sont organisées conformément aux règles techniques et aux règlements édités par la F.F.J.D.A, « saison sportive 2016-2017 ».

Se reporter aux Textes officiels de la FFJDA. (Règles techniques)

NON PRÉSENTATION DES DOCUMENTS OFFICIELS :

La non présentation des documents suivants : Passeport, Licences, Certificat médical, la signature du responsable du club entraînera l'impossibilité pour le judoka de participer à la compétition et aux passages de grades, ceci quelle qu'en soit la cause.

Pour les passages de grades, la signature de l'enseignant est obligatoire ainsi que le nom et le numéro d'enseignant.

REMISE DE RÉCOMPENSES

Les athlètes devront se présenter en kimono ou en survêtement complet. Les récompenses seront remises à la fin de chaque tableau ou poule, merci de rester sur le tatami.

DOJO :

La commission sportive rappelle que les installations sportives ne doivent pas être rendues dans un ÉTAT DÉPLORABLE. Aussi encourage-t-elle les compétiteurs, leur famille, les accompagnateurs, à respecter plus qu'ils ne le font, les installations. Par conséquent, il est demandé à **tous** de veiller à mettre les bouteilles vides ainsi que tout autre déchet, dans les poubelles avant de quitter les lieux de compétitions.

ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS

Cf. Textes fédéraux page 14 : « Chaque compétiteur mineur inscrit à une compétition officielle de la F.F.J.D.A. doit être accompagné effectivement par un représentant majeur pendant toute la durée de sa participation à la compétition. Dans la mesure où des compétiteurs des deux sexes sont engagés, il est recommandé de les faire accompagner par des représentants majeurs des deux sexes. Cet accompagnateur devra être en mesure de gérer toute difficulté survenue lors de la compétition et être en possession des documents nécessaires à l'établissement de toute déclaration éventuelle d'accident ou d'hospitalisation. Dans le cas où aucun représentant du club ne pourrait se déplacer le jour de la compétition, le président peut donner mandat à un adhérent majeur du club ou à une tierce personne telle qu'un parent d'adhérent ou un représentant habilité d'un autre club affilié. »

ACCOMPAGNATEURS :

Texte commun à toutes les tranches d'âge.

Sur proposition de la Commission Nationale d'Arbitrage, le Comité Directeur Fédéral a validé la mise en application au 1er janvier 2013 de l'aménagement de la règle des accompagnants en vigueur à l'international depuis un an environ.

Cette disposition demande notamment aux accompagnants de s'exprimer uniquement entre le « matie » et le « hajime ».

Rappel : application obligatoire de la règle concernant le salut des accompagnants en début de combat. Toutes ces dispositions ont pour but d'améliorer la culture judo et d'associer pleinement le professeur au déroulement du combat.

Les accompagnants doivent être licenciés à la FFJDA et en possession de leur passeport.

TENUE : Civile ou survêtement correct. Le kimono n'est pas autorisé. (Voir règlement fédéral).

SOINS DE PREMIÈRE URGENCE :

Chaque compétiteur doit se munir pour la compétition du matériel personnel et indispensable de premier secours. Il comprendra au minimum : sparadraps, bande type « Elastoplaste », coton.

Chaque club est invité à se composer une trousse médicale d'urgence, dont sera muni l'accompagnateur. (*Conformément aux textes officiels*)

PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Conformément à l'Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

Documents sur www.judogironde.fr

CERTIFICATS MÉDICAUX :

Le certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition est obligatoire. Il doit dater de moins d'un an au jour de la compétition. Tout médecin peut signer un certificat de non contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu en compétition.

Sur le passeport figure le certificat médical complété très lisiblement avec la signature et le cachet du médecin ainsi que la date d'établissement.

À défaut, en respect de l'article 76 du code de déontologie médicale, tout certificat doit :

- mentionner le libellé attestant de la « non contre-indication » à la pratique du judo-jujitsu en compétition,
- être rédigé lisiblement en langue française et daté,
- permettre l'identification du praticien dont il émane et être signé par lui.

Dans le cadre de son activité sportive, un pratiquant est amené à consulter son médecin pour l'établissement de différents types de certificats médicaux. Parmi ceux-ci :

- Certificat à l'occasion de la première délivrance d'une licence sportive (code du sport).
- Certificat pour la pratique sportive en compétition (code du sport).
- Certificat pour le surclassement d'âge concernant la catégorie cadet et cadette (réglementation FFJDA).
- Candidature au grade supérieur judo en cas d'incapacité physique ou de handicap (réglementation FFJDA).
- Certificat médical demandé par le club : il s'agit là d'une réglementation propre au club, notamment si le judoka n'est pas dans les premiers cas de figure (certificat pour la compétition ou certificat à l'occasion de la première prise de licence).
- Certificat médical de non contre-indication à la reprise de l'activité.
- **CERTIFICAT A L'OCCASION DE LA PREMIÈRE DÉLIVRANCE D'UNE LICENCE**

Article L231-2-2 du code du sport (partie législative)

créé par Ordonnance n°2010-379 du 14 avril 2010 - art. 18

« L'obtention d'une première licence sportive ne permettant pas la participation aux compétitions organisées par la fédération sportive qui la délivre est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline sportive pour laquelle elle est sollicitée. Les fédérations sportives peuvent, selon une fréquence qu'elles définissent, demander pour une nouvelle délivrance de licence la présentation d'un certificat médical. »

- **CERTIFICAT MÉDICAL PRÉALABLE A LA COMPÉTITION**

Article L231-2-1 du code du sport (partie législative)
créé par Ordonnance n°2010-379 du 14 avril 2010 - art. 18

La pratique en compétition d'une discipline sportive à l'occasion d'une manifestation organisée par une fédération agréée ou autorisée par une fédération délégataire est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de cette discipline ou activité sportive.

ATTENTION, en tant que responsable de club, vous devez exiger de tous vos adhérents compétiteurs qu'ils fassent préciser par leur médecin la mention suivante : « pas de contre-indication à la pratique du judo (ou autre discipline à préciser) en compétition ». Cette mention doit être expressément stipulée sur le passeport sportif **(MERCİ DE NE PAS UTILISER DE CERTIFICAT VOLANT)**.

- **CAS PARTICULIER DU SURCLASSEMENT D'ÂGE POUR LES CADETTES ET CADETS.**

« Concernant la catégorie cadet et cadette ; tout surclassement d'une catégorie d'âge selon le code sportif et les règlements de compétition de la FFJDA est subordonné à l'établissement préalable d'un certificat médical de non contre-indication à ce surclassement datant de moins de 120 jours »

Ce surclassement concerne, les cadets et cadettes 3^e année souhaitant participer aux compétitions juniors ils devront fournir à la pesée ce certificat médical.

- **CERTIFICAT LORS DE LA CANDIDATURE AU GRADE SUPÉRIEUR JUDO JUJITSU EN CAS D'INCAPACITÉ PHYSIQUE OU DE HANDICAP.**

(cf. règlement de la commission spécialisée des dans et grades équivalents de la FFJDA. Recueil des textes officiels).

INSCRIPTIONS AUX DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS ET PESÉES :

L'engagement des compétitions au 1er niveau de sélection (Département) se fait par l'intermédiaire du club. Seul un représentant dûment mandaté par le club peut procéder à l'inscription des membres de son association.

Les engagements se font selon le règlement en vigueur pour cette compétition :

- Soit directement sur place
- Soit par engagement préalable.
- **LES JUDOKAS QUI NE SERONT PAS À JOUR (LICENCE, GRADES, PHOTOS...) SERONT MIS EN ATTENTE A LA PESÉE ET SERONT CONTRÔLÉS A LA FIN DE CELLE-CI.**

Passée l'heure limite d'inscription, aucun combattant ne pourra être retenu. Une balance sera mise à la disposition des compétiteurs qui auraient des problèmes de poids, une demi-heure avant l'heure de la pesée officielle, et ceci sous la responsabilité des Commissions Sportive et d'Arbitrage.

LES RÈGLEMENTS DES ANIMATIONS

MINI - POUSSINS

Concernant les animations mini poussins, il a été décidé de laisser aux clubs le soin de s'organiser entre eux en se regroupant à plusieurs clubs (minimum 3 clubs) afin de maintenir cette activité pour leurs licenciés.

Les clubs sont libres de s'associer avec qui ils le souhaitent et déterminent les lieux, dates, horaires de l'animation.

Les clubs auront à charge de respecter le règlement départemental des animations et faire parvenir au comité les informations suivantes :

→ Avant l'animation

- Nom des clubs associés
- Club organisateur
- Lieux, dates
- Responsable
- Nombre de participants prévisionnel

→ Après l'animation

- Liste des présents
- Liste des accompagnants

Le département fournira les diplômes de participation pour la 1ère phase, et les écussons de la 2ème phase (à condition d'avoir participé à la première) seront disponibles en fin de saison après l'envoi de la liste des participants.

FILLES ET GARÇONS NÉS EN 2008 ET 2009 pour les animations organisées jusqu'au 31 décembre 2016 et NÉS EN 2009 ET 2010 pour les animations organisées à partir du 1^{er} janvier 2017.

ANIMATION MINI-POUSSINS :

- Passeports : Vérifier impérativement : sur le passeport

- La vignette de licence de la saison en cours.
- Le certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo de moins d'un an.
- La signature du ou des grades par le professeur avec son numéro d'enseignant.
- Ceinture Blanche 1 liseré minimum obligatoire (pas de dérogation).

PHASE 1 : animation en groupe

- Entraînement en commun, phase technique
- Durée de l'animation : 1 heure minimum

Tout judoka devra se présenter avec son passeport sportif comportant le timbre de licence de l'année en cours et un certificat médical de début de pratique sportive (animation).

- **DÉROULEMENT :**

Après le salut et un échauffement commun, les engagés devront participer à cinq exercices :

1. **Ukemi**

Démonstration de chutes : arrière, latérale, avant.

2. **Expression technique Ne-Waza**

Expression des 2 judokas après démonstration d'un encadrant BE

3. **Expression technique Tachi-Waza**

Expression des 2 judokas après démonstration d'un encadrant BE

4. **Randori collectif Ne-Waza**

2 séquences d'une minute.

5. **Randori collectif Tachi-Waza**

2 séquences d'une minute.

- **RÉCOMPENSES**

Tous les engagés se verront remettre un diplôme de participation.

- **PHASE 2 :**

- **Seuls, les clubs ayant participé à la première phase pourront participer à la deuxième phase quel que soit leur nombre de judokas.**
- Après le salut, un échauffement commun et une initiation aux termes et règlements d'arbitrage, les enfants se rencontreront en randoris arbitrés.
- Pas de désignation du vainqueur, l'arbitrage sera éducatif.
- Les randoris seront de 1 minute 30, par poule de 4, avec mixité, 20 points pour arrêter le combat, le randori sera stoppé si la différence de niveau est trop importante, s'il y a blessure ou si un enfant se met à pleurer. Pas de classement final.
- **Randoris EN SOUPLESSE " arbitrés " par les professeurs :**
 - Arrêter les randoris autant de fois que nécessaire et expliquer les erreurs.
 - Arrêter les randoris si des actions dangereuses se produisent.
 - Arrêter définitivement les combats si les enfants ne sont pas aptes aux combats ou en cas de blessures ou de pleurs (d'où la nécessité de présence d'un professeur sur chaque tapis).
 - **Pas de désignation du vainqueur**, simplement annonce du total des points (soit par l'arbitre sur son tapis, soit, au micro, par un responsable de l'animation).
- Des feuilles de combat spécifiques seront fournies par CD 33 lors des manifestations.
- **Temps d'immobilisation : IPPON en 20 secondes** (voir feuilles de poules).
 - **Chaque enfant, aura 5 points de participation : PAS DE ZÉRO.**

**LES ÉCUSSENS DE LA 2^{ème} PHASE SERONT DISPONIBLES EN FIN DE SAISON
APRÈS L'ENVOI DE LA LISTE DES PARTICIPANTS LISTÉS PAR CLUB.**

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR L'ORGANISATION DES ANIMATIONS MINI POUSSINS

Animation Mini-Poussins

DATE

LIEU

Phase

1

2

(Uniquement si phase 1 effectuée)

Club organisateur

Clubs invités

RÉPARTITION DES PARTICIPANTS (prévisionnel).

Nom du club <i>(Minimum trois clubs)</i>	NOMBRE DE FILLES	NOMBRE DE GARÇONS	TOTAL
TOTAL			

RESPONSABLE DE L'ANIMATION

ENCADREMENT

Document à renvoyer impérativement pour accord du comité **trois semaines avant** l'animation.

Signature :

Animation Poussins : PETITS TIGRES PHASES 1 ET 2

FILLES ET GARÇONS NÉS EN 2007 ET 2008

- **Passeports : Vérifier impérativement :**

- **Deux vignettes** de licence dont celle de la saison en cours (2 timbres).
- Le certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo de moins d'un an.
- La signature du ou des grades par le professeur **avec son numéro d'enseignant**
- Ceinture **Blanche / Jaune** minimum obligatoire (pas de dérogation).

• **BONUS ENTRAIDE ET PROSPÉRITÉ MUTUELLE :**

Le comité conserve le principe d'un bonus de 5 points à tous les judokas des clubs qui fourniront au moins un **commissaire sportif ou arbitre de club** lors des animations.

Règlement :

- Les **commissaires sportifs ou arbitres de club** devront être licenciés dans le même club que les judokas (contrôle du passeport).
- Les **commissaires sportifs ou arbitres de club** devront être présents sur l'ensemble de la journée.
- Les requis et les officiels ne rapportent pas de points de bonus.
- Les points seront pris en compte sur le classement final par les responsables administratifs de secteur.

. RÈGLEMENT PETITS TIGRES PHASE 1 ET 2

- **1^{ère} partie : Démonstration de techniques judo en rapport avec la progression française pour cette catégorie d'âge.**

Les judokas seront mis en poule de six par catégorie morphologique avec mixité possible en cas de poids extrêmes. Chaque judoka démontrera avec un partenaire de sa poule (plus besoin de constituer de couple).

Cinq techniques sont demandées, notées sur un maximum de 8 points :

1-Chutes avant : 8 points

2-Technique en déplacement sur avancée de uke : 8 points

3-Technique en déplacement sur recul de uke : 8 points

4-Ne waza : à partir d'un retournement uke à quatre pattes (groupé), tori développe un retournement conclu par une immobilisation : 16 points

CRITÈRES DE JUGEMENT TECHNIQUE POUR LES PETITS TIGRES.

CHUTES AVANT :

Fait une roulade, ne frappe pas, la tête touche le sol : 2 points
Chute hors de l'axe, ne frappe pas, jambes croisées : 4 points
Chute à laquelle il manque certains petits éléments : 6 points
Chute correcte : 8 points.

TECHNIQUE EN DÉPLACEMENT VERS L'AVANT :

Technique mal contrôlée et/ou pas en déplacement : 2 points
Technique faite lentement et/ou avec des temps d'arrêt en déplacement : 4 points
Technique à laquelle il manque certains petits éléments : 6 points
Technique correcte avec vitesse, contrôle, sur le dos et en déplacement : 8 points.

TECHNIQUE EN DÉPLACEMENT VERS L'ARRIÈRE :

Technique mal contrôlée et/ou pas en déplacement : 2 points
Technique faite lentement et/ou avec des temps d'arrêt en déplacement : 4 points
Technique à laquelle il manque certains petits éléments : 6 points
Technique correcte avec vitesse, contrôle, sur le dos et en déplacement : 8 points.

RETOURNEMENT ET IMMOBILISATION.

Perte de contrôle pendant le retournement : 4 points.
Mauvais contrôle final : 8 points.
Technique à laquelle il manque certains petits éléments : 12 points
Contrôle complet et immobilisation bien contrôlée : 16 points

**NOUS SOUHAITONS QUE CETTE PARTIE SOIT JUGÉE PAR LES
PROFESSEURS, NOUS COMPTONS DONC SUR EUX POUR SE
RAPPROCHER DES RESPONSABLES CE JOUR-LÀ, EN CAS DE
VACANCES, LES ARBITRES SERONT LES JUGES.**

Nota : les professeurs ne pourront pas juger leurs élèves.

- **2^{ème} partie : « Randori » éducatifs.**

Les judokas seront inscrits, si possible, par poule de 6, en groupe morphologique avec mixité possible, ils feront 4 combats de 1 minute 30, le combat est stoppé à 15 points, les points sont comptabilisés pour les deux combattants, le total maximal pris en compte ne pourra pas dépasser 40 points, pour éviter les temps de repos, 2 poules par table seront appelées.

Pour l'attribution de la récompense, il sera pris en compte le résultat des deux phases (pas d'obligation de participer aux deux phases).

Les notes inscrites sur le passeport le sont à titre indicatif à l'usage des enseignants, des modifications après contrôle des résultats peuvent intervenir, seul le résultat enregistré par le responsable de secteur est pris en compte pour l'attribution de la récompense.

Arbitrage :

Le règlement aménagé de la F.F.J.D.A pour cette catégorie d'âge sera strictement appliqué.

Spécificités :

- Les points se cumulent jusqu'à un total de 15 points maximum.
- 2 waza-ari = 14 points.
- 1 waza-ari debout suivi d'une immobilisation qu'on laisse se dérouler jusqu'au ippon = 17 points.
- Les points sont cumulés pour les deux judokas.
- Pas de vainqueur désigné, l'arbitre annonce les points marqués aux judokas.
- Osaekomi : 10 à 14 s : yuko ; 15 à 19 s : waza-ari ; 20 s : ippon

Récapitulatif des points :

Technique : de 0 à 40 pts

Randoris : de 0 à 40 pts

Total maximum : 80 pts.

Se rajoute, si le club a rempli le contrat, le Bonus entraide : 5 pts.

De 120 à 170 points : PETIT TIGRE D'OR.

De 90 à 119 points : PETIT TIGRE D'ARGENT.

Moins de 90 points : PETIT TIGRE DE BRONZE.

MERCI DE VOUS PRÉSENTER LE JOUR DE L'ANIMATION AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION REMPLIE (CI-DESSOUS), LES JUDOKAS ET LEUR PASSEPORT À LA PESÉE.

UNE FICHE PAR PESÉE EST REQUISE.

Animation Benjamin(e)s : SAMOURAÏS

FILLES ET GARÇONS NÉS EN 2005 ET 2006

- **Inscriptions** :
 - o Inscrire sur les nouvelles feuilles : " Inscriptions et résultats KATA " 2 ou 3 judokas présentant ensemble **LE KATA**.
 - o Possibilité d'inscrire des judokas de poids différents (ne pas oublier de les présenter ensemble même si pour les combats ils seront séparés - Venir à la première pesée si un lourd présente la technique avec un plus léger).
 - o Possibilité de mixité.
 - o Les enfants seront systématiquement pesés

- **Passeports** : **Vérifier impérativement** :
 - o Deux vignettes de licence dont celle de la saison en cours (2 timbres).
 - o Le certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo de moins d'un an.
 - o La signature du ou des grades par le professeur **avec son numéro d'enseignant**
 - o Ceinture **Blanche / Jaune** minimum obligatoire (pas de dérogation).

- **Techniques** :
 - o **Après la démonstration KATA, la table centrale répartira les judokas suivant leurs poids respectifs.**

- **Règlement** :
BONUS ENTRAIDE ET PROSPÉRITÉ MUTUELLE :
Le comité conserve le principe d'un bonus de 5 points à tous les judokas des clubs qui fourniront au moins **un commissaire sportif ou arbitre de club** lors des animations.
 - **Règlement** :
 - o Les **commissaires sportifs ou arbitres de club** devront être licenciés dans le même club que les judokas (contrôle du passeport).
 - o Les **commissaires sportifs ou arbitres de club** devront être présents sur l'ensemble de la journée.
 - o Les requis et les officiels ne rapportent pas de points de bonus.
 - o Les points seront notés sur le récapitulatif par les responsables administratifs de secteur.

 - o **Premier exercice : noté sur 30 points maximum**
KATA : la technique choisie est « SASAE TSURI KOMI ASHI », cette technique devra être accompagnée du cérémonial de début et de fin. La note sera donnée pour les deux candidats sur une prestation, les judokas devront pratiquer dans les deux rôles (uke et tori).

LES PROFESSEURS SERONT MIS À CONTRIBUTION POUR LE JUGEMENT, MERCI DE VOUS MOBILISER.

CRITÈRES DE JUGEMENT POUR LE KATA.

<u>Cérémonial début et fin : 14 points</u>				
Pas de salut du jury	Non-respect des distances 6m-4m	Erreur de coté	Erreur dans le seiza	Pas de cérémonial
-1 pt	- 2 pts	-2 pts	-2 pts	-7pts

<u>Technique SASAE TSURI KOMI ASHI : 16 points</u>					
Croisement des pieds	Nombre de pas incorrect	Barrage non efficace	Technique autre que sasae	Travail de uke insuffisant	Autre faute
- 2 pts	- 5 pts	Entre -1 et -5 pts	- 16 pts	Entre -1 et -5 pts	Entre -1 et -5 pts

- 2^{ème} partie : questionnaire culture judo.

Une question par rubrique sera posée au judoka, elle sera tirée parmi le questionnaire édité plus bas que vous pouvez distribuer à vos élèves.

- 3^{ème} partie : « Randori » éducatifs.

Les judokas seront inscrits par poule de 5, en groupe morphologique (pour les poids extrêmes, possibilité de mixité), ils feront ainsi 4 combats de 1 minute 30, le combat est stoppé à 15 points, les points sont comptabilisés pour les deux combattants, le total maximal pris en compte est de 40 points, pour éviter les temps de repos, 2 poules par table seront appelées.

- **Des poules de 5 combattants seront établies en priorité.**
- Cependant des poules de 2 combattants seront possibles. Effectuer 2 fois les combats et doubler la note en final (indications sur chaque feuille).
- Seront également possibles des poules de 3 combattants. Pour celles-ci effectuer 2 fois les combats.
- Poules de 4 combattants : Attention aux indications : il faut sélectionner les 2 combattants totalisant le plus de points ainsi que ceux totalisant le moins et leur faire effectuer 1 combat supplémentaire. **En cas d'égalité entre 3 combattants un tirage au sort sera effectué pour en sélectionner 2.**
- Les poules ci-dessus seront utilisées si les poids sont disparates.
- En cas de problème si le nombre de judokas n'est pas un multiple de 5, des poules de 6 et 7 combattants pourront être montées.
- **Temps d'immobilisation : IPPON en 20 secondes**

- Arbitrage

Le règlement aménagé de la F.F.J.D.A pour cette catégorie d'âge sera strictement appliqué.

Spécificités :

- les points se cumulent jusqu'à un total de 15 points maximum.
- 2 waza-ari = 14 points.
- 1 waza-ari debout suivi d'une immobilisation qu'on laisse se dérouler jusqu'au ippon = 17 points. (comptés 15 pts)
- Les points sont cumulés pour les deux judokas.
- Vainqueur désigné, l'arbitre annonce les points marqués aux judokas.
- Osaekomi : 10 à 14 s : yuko ; 15 à 19 s : waza-ari ; 20 s : ippon

- Récapitulatif des points :

Kata et questionnaire : de 0 à 40 pts

Randoris : de 0 à 40 pts

Total maximum : 80 pts par phase.

Se rajoute, si le club a rempli le contrat, le Bonus entraide : 5 pts par phase.



De 60 à 85 points : SAMOURAÏ D'OR.

De 45 à 59 points : SAMOURAÏ D'ARGENT.

Moins de 45 points : SAMOURAÏ DE BRONZE

SAMOURAÏS

FICHE D'INSCRIPTION ET DE RÉSULTATS KATA

CLUB :

	NOM	PRÉNOM	SEXE M / F	POIDS	NOTE CULTURE JUDO	NOTE KATA
1						
2						

5 questions posées notées : deux points par bonne réponse.

Les juges posent la question de leur choix : 1 choix par rubrique.

1^{ère} rubrique : Historique

- 1-Quel est le nom de l'école de judo fondée par J. KANO ? Réponse : KODOKAN
- 2-De quel art de combat J. KANO a inventé le judo ? Réponse : le ju-jitsu
- 3-En quelle année a été inventé le judo ? Réponse : 1882
- 4-De quel pays vient le judo ? Réponse : le Japon

2^{ème} rubrique : Technique

- 1-Citez une technique de jambe vers l'arrière ? Réponse : o uchi et ko uchi gari, o soto et ko soto gari
- 2-Citez une immobilisation (osaekomi waza) ? Réponse: on gesa gatame, kusure gesa gatame, yoko shiho gatame, tate shiho gatame, kami shiho gatame, ushiro gesa gatame, kata gatame.
- 3-Combien de séries composent le Nage-no-kata ? Réponse : 5.
- 4-Citez une technique d'épaule ? Réponse : ippon, morote et kata eri seoi nage, kata guruma.

3^{ème} rubrique : Vocabulaire

- 1-Que veut dire le terme o ? Réponse : grand
- 2-Que veut dire le terme judo ? Réponse : voie de la souplesse
- 3-Que veut dire le terme guruma ? Réponse : roue ou enroulement.
- 4-Que veut dire le terme gari ? Réponse : fauchage

4^{ème} rubrique : Arbitrage

- 1-Quelle est la couleur de la ceinture que met le premier judoka appelé pendant une compétition ? Réponse : rouge
- 2-Combien doit durer une immobilisation pour marquer ippon ? Réponse : 20 secondes
- 3-Que doivent faire les deux combattants avant le combat ? Réponse : se saluer.
- 4-Quel est le terme qui signifie « sortie d'immobilisation » ? Réponse : toketa.

5^{ème} rubrique : Code moral (citez deux qualités du code moral, 1 point par réponse)

La politesse—le courage—la sincérité—l'honneur—la modestie—le respect—le contrôle de soi—l'amitié

Trophée départemental Benjamins-Benjamines

SUR SÉLECTION SECTEUR (NÉS EN 05-06)

FILLES ET GARÇONS NÉS EN 2005 ET 2006

- **Passeports : Vérifier impérativement :**
 - o Deux vignettes de licence dont celle de la saison en cours (2 timbres).
 - o Le certificat médical de "non contre-indication de la pratique du Judo en compétition" de moins d'un an.
 - o La signature du ou des grades par le professeur **avec son numéro d'enseignant**
 - o Ceinture **Jaune / Orange** minimum obligatoire (pas de dérogation)

- **Règlement :** voir textes officiels FFJDA.

- **Niveaux :** Secteurs, Gironde et Ligue.

La première phase se fera sur les 4 secteurs. La phase finale se déroulera à Lormont.

AUCUN JUDOKA NE POURRA PARTICIPER À LA FINALE S'IL N'A PAS PARTICIPÉ DANS SON SECTEUR.

- **Formule de compétition :**
 - o L'ippon arrête le combat.
 - o **Temps d'immobilisation : IPPON en 20 secondes.**
 - o Jusqu'à 10 judokas, les enfants se rencontreront en poule, au-delà, en repêchage systématique.

- **Quota de sélection pour la phase finale départementale (tout secteur) :**
 - De 2 à 8 participants : tous sélectionnés.
 - 9 participants : une poule de 5 et une poule de 4 seront constituées, les 4 premiers de la poule de 5 et les trois premiers de la poule de 4 seront qualifiés, le 5^{ème} de la poule de 5 et le 4^{ème} de la poule de quatre se rencontreront pour la qualification.
 - 10 participants : 4 premiers de chaque poule.
 - Repêchage systématique : 8 sélectionnés par secteur et par catégorie : le premier, second et les 2 troisièmes du tableau excellence et du tableau honneur.

- **Quota de sélection pour la phase finale régionale :**
 - 8 places par catégorie.

STAGES

- STAGES SPORTIFS

Le comité de Gironde organise deux stages (F/M) à destination des benjamin(e)s, minimes, cadet(te)s Toussaint, février et avril. La participation à ces stages se fera par inscription sur proposition des enseignants de clubs.

Catégories d'âge	Dates	Lieux	Horaires
Minimes, Cadets (M et F)	27 octobre 2016	LORMONT - Dojo Fédéral	Ouverture 9h30 Clôture 16h30
Benjamin(e)s	28 octobre 2016		
Minimes, Cadets (M et F)	23 février 2017		
Benjamin(e)s	24 février 2017		
Minimes, Cadets (M et F)	27 avril 2017		
Benjamin(e)s	28 avril 2017		

- Les documents d'inscription seront envoyés par mail en début d'année et avant chaque période de stage.

COUPE DU JEUNE ARBITRE MINIME (F/M) - Voir règlement Arbitres et Commissaires Sportifs.

COUPE DU JEUNE ARBITRE CADET(TE) S - Voir règlement Arbitres et Commissaires Sportifs.

ENTRAINEMENTS DE MASSE

Ces entraînements de masses sont ouverts à partir de la catégorie benjamins. Ils sont mis en place avec la ligue et les structures d'entraînements dans le but créer une dynamique sportive sur notre territoire. Ces entraînements répondent aux objectifs d'amélioration technique, de découverte des méthodes d'entraînement et des structure régionales. Ils permettent de réunir les judokas du département et de favoriser la cohésion et l'entente des jeunes judokas. Un suivi spécifique sera mis en place sur la saison sportive.

ENTRAINEMENTS DE MASSE			
<u>OUVERT AUX CATÉGORIES :</u> BENJAMIN(E) S MINIMES (M/F) CADETS (M/F)	MERCREDI 19 OCTOBRE 2016	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	14H30 / 16H30
	MERCREDI 30 NOVEMBRE 2016		
	MERCREDI 18 JANVIER 2017		
	MERCREDI 15 FEVRIER 2017		
	MERCREDI 22 MARS 2017		
	MERCREDI 12 AVRIL 2017		
	MERCREDI 17 MAI 2017		

AUTRES MANIFESTATIONS

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 21 Janvier 2017 à 15h30, Maison des sports des Iris à LORMONT. Démonstrations, remise de grades et de récompenses fédérales. Vin d'honneur.

RENCONTRE RÉGIONALE DES CEINTURES DE COULEURS

- Les rencontres seront précédées d'un temps commun de pratique judo. Ce moment permettra aux participants de pratiquer ensemble dans un contexte convivial.
 - 08H30/09h00 : masc. jaune à verte - 40 ans + 40 ans
 - 08H30/09H00 : fém. orange à marron.
 - 08H30/09H00 : masc. bleue marron - 40 ans + 40 ans
 - 09H00/10H00 : temps de pratique judo.
 - 10H15 : début compétition.
- **Ne peuvent pas participer les judokas ayant fini leur test compétition.**
- LICENCE : 2 années de licence minimum, dont celle de la saison en cours.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo en compétition.
- CATEGORIES DE POIDS : Toutes les catégories de poids officielles en senior. Des rapprochements d'âges, de poids et / ou de grades pourront être effectués le jour de l'animation, en fonction de la participation.
- ARBITRAGE : Arbitrage F.F.J.D.A. Relation Grade / Championnat
- TEMPS DES COMBATS : 3 minutes pour tous.
- **DATE et LIEU : LE 4 JUIN 2017 À LORMONT.**

ANIMATIONS

LA COMPÉTITION EST OUVERTE AUX CLUBS DE LA LIGUE ALPC

1. TOURNOI DÉPARTEMENTAL BENJAMINS BENJAMINES PAR ÉQUIPE DE CLUB.

- Masculins et féminines nés en **2005/2006**,
- **Les équipes masculines et féminines sont distinctes.**
- Ceinture jaune minimum, 2 années de licence dont celle de l'année en cours
- Certificat médical de non contre-indication de la pratique du judo en compétition.

Formule

- 2 équipes maximum de 7 combattants pour les benjamins et 5 combattantes pour les benjamines par club.
- 2 équipiers maximum par catégorie de poids, règlement spécifique équipes et benjamins FFJDA appliqué.
- 2 ou 3 clubs peuvent s'associer pour réaliser une équipe, les clubs associés doivent présenter une autorisation écrite lors de l'inscription (voir formulaire sur le site du comité).
- Catégorie de poids :
 - o Masculins : -30,-34,-38,-42,-46,-50,-55.
 - o Féminines : -32,-36,-40, -44, -48.

POUR LES CATÉGORIES LES PLUS LÉGÈRES LES JUDOKAS DOIVENT PESER + DE 26 KG POUR LES GARÇONS ET + DE 28 KG POUR LES FILLES. (LES JUDOKAS DE POIDS INFÉRIEURS NE SERONT PAS ADMIS).

- Temps de combat : 2 minutes
- Formule de compétition : en poule ou en tableau double repêchage ou repêchage systématique

2. TOURNOI DÉPARTEMENTAL MINIMES GARÇONS PAR ÉQUIPE DE CLUB

- Masculins nés en **2003 et 2004**
- Ceinture orange minimum, 2 années de licence dont celle de l'année en cours,
- Certificat médical de non contre-indication de la pratique du judo en compétition.

Formule :

- 2 équipes maximum de 7 combattants par club.
- 4 combattants minimum par équipes.
- 2 équipiers maximum par catégorie de poids, règlement spécifique équipes et minimales FFJDA appliqué.
- 2 ou 3 clubs d'un même département peuvent s'associer pour réaliser une équipe, les clubs associés doivent présenter une autorisation écrite lors de l'inscription (voir formulaire sur le site du comité)
- Catégorie de poids :
 - o Masculins : -38,-42,-46,-50,-55,-60,-66.

POUR LA CATÉGORIE LA PLUS LÉGÈRE LES JUDOKAS DOIVENT PESER + DE 34 KG. (LES JUDOKAS DE POIDS INFÉRIEURS NE SERONT PAS ADMIS).

- Temps de combat : 3 minutes
- Formule de compétition : en poule ou en tableau double repêchage ou repêchage systématique.

COMMISSION SPORTIVE, ENSEIGNEMENT ET HANDICAP

Présentation

La commission sportive, enseignement et handicap regroupe l'ensemble des intervenants du comité de Gironde sur les domaines du sportif, de la préparation aux passages de grades (katas, expression technique), du jujitsu, et du handicap.

Cette commission se structure de la manière suivante : CF Organigramme.

Mission de perfectionnement des licenciés :

a. **Stages jeunes** (Benjamin(e)s, minimes, cadet(te)s) :

Responsables: Jérôme Wüstner (CTF), William Denis

Ces stages répondent aux objectifs de préparation à la compétition, d'amélioration technique, et de détection. Ils permettent de réunir les judokas du département et de favoriser la cohésion et l'entente des jeunes judokas. Ces stages répondent à la nécessité d'élever le niveau de nos licenciés en créant une émulation départementale permettant aux judokas des différents clubs de se retrouver durant les vacances pour s'entraîner ensemble. Ils permettent également d'évaluer leur progression au cours de leur évolution dans les différentes catégories d'âge.

b. **Stages Katas, Jujitsu** :

Intervenants : William Denis, Daniel Hollosi, Serge Champeymont, Pierre Delage, Dominique Chansard, Christian Latestère, Richard Le Donne, Jérôme Wüstner (CTF)

Ces regroupements sont ouverts aux licenciés à partir de la ceinture bleue et pour la spécificité jujitsu à partir de la ceinture blanche.

Chacun peut y pratiquer selon ses besoins : le jujitsu, les katas, afin de se perfectionner, de se préparer à un passage de grade ou tout simplement le plaisir de pratiquer dans une ambiance amicale.

c. **Stages Expression Technique** :

Intervenants : William Denis, Daniel Hollosi, Serge Champeymont, Pierre Delage, Dominique Chansard, Christian Latestère, Richard Le Donne, Jérôme Wüstner (CTF)

Ces stages de perfectionnement ouverts à partir de ceinture bleue, ont pour vocation :

- L'aide à la préparation des Unités de Valeurs pour les grades techniques.
- Le perfectionnement kata pour examens de grade.

d. **Stages perfectionnement technique** :

Ces stages sont ouverts aux licenciés à partir de la ceinture JAUNE. Ils ont pour objectifs d'apporter un complément à l'enseignement dispensé dans les clubs. Ils seront axés sur la pratique ne-waza et tachi-waza.

e. **Stages départementaux judo adapté et Handijudo** :

Intervenants: Frédéric Scarabello, Loic Vilquin, William Denis, Jérôme Wüstner (CTF)

Au sein de la commission Handijudo et Judo Adapté, le comité départemental de Judo de Gironde souhaite développer et promouvoir la pratique du Judo pour les personnes en situation de handicap par :

- L'identification des pratiquants de Judo Jujitsu en situation de handicap par un recensement en début de saison.
- Le conseil aux clubs et aux enseignants pour l'adaptation du Judo à tous les publics en situation de handicap.
- La formation, par la mise en place de deux stages de Handijudo et Judo Adapté par saison.
- Proposer l'activité judo aux différents instituts à travers des ateliers animés par des professeurs de judo diplômés.
- Aider les clubs de judo/jujitsu à obtenir le label handi/valide.

f. Groupe élite minimes :

Intervenant : Jérôme Wüstner (CTF)

Le groupe « Elite Minimes 33 » est constitué des meilleurs judokas du département de la Gironde. Il a pour ambition de préparer à moyen terme l'intégration de ces jeunes dans les filières de haut niveau mises en place par la FFJDA (CREJ, Pôle Espoir, Pôle France) et à court terme de les préparer pour les championnats régionaux et Interrégionaux minimes et la coupe de France minimes par équipes de départements.

• Plan de fonctionnement départemental : Coupe de France Minimes par équipes de département.

A. Missions :

- Perfectionnement Technique des minimes
- Travail du Nage No Kata (3 premières séries)
- Formation des Arbitres et Commissaires Sportifs
- Formation tirage au sort
- Communication
- Sélection de l'équipe
- Organisation du déplacement

B. Les actions mises en place :

- Perfectionnement technique :
 - Stages sportifs
 - Entraînements de masses
 - Stages kata
 - Stages jeunes arbitres et commissaires sportifs

C. Méthode de sélection :

- Compétiteurs
- Les critères de sélections :
 - Résultats en compétitions
 - Participation aux stages
 - Participation aux entraînements de masse
 - Comportement.

Un classement par catégorie de poids sera établi, il tiendra compte des résultats de la saison sur :

- les tournois du circuit minime régional : **2 meilleurs résultats**
- le championnat départemental,
- le championnat régional

- Couples Kata
- Participation aux stages
- Sélection sur la coupe kata régionale

- Arbitre
- Sélection sur la coupe du jeune arbitre Gironde
- Participation aux stages de formation

- Commissaire sportif
- Sélection sur la coupe du jeune commissaire sportif de la Gironde
- Participation aux stages de formation

Dates et horaires stages

KATA JUJITSU	SAMEDI 15 OCTOBRE 2016	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	09H30 / 12H00
	SAMEDI 21 JANVIER 2017		
	SAMEDI 3 JUIN 2017		
EXPRESSION TECHNIQUE	SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2016	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	09H30 / 12H00
	SAMEDI 8 AVRIL 2017	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	09H30 / 12H00
PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE	DIMANCHE 12 MARS 2017	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	09H30 / 16H30
STAGE DÉPARTEMENTAL JUDO ADAPTE ET HANDI JUDO	SAMEDI 1 ^{er} OCTOBRE 2016	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	14H00 / 16H00
	SAMEDI 19 MARS 2017	À DÉFINIR	14H00 / 16H00

g. Organigramme de la commission

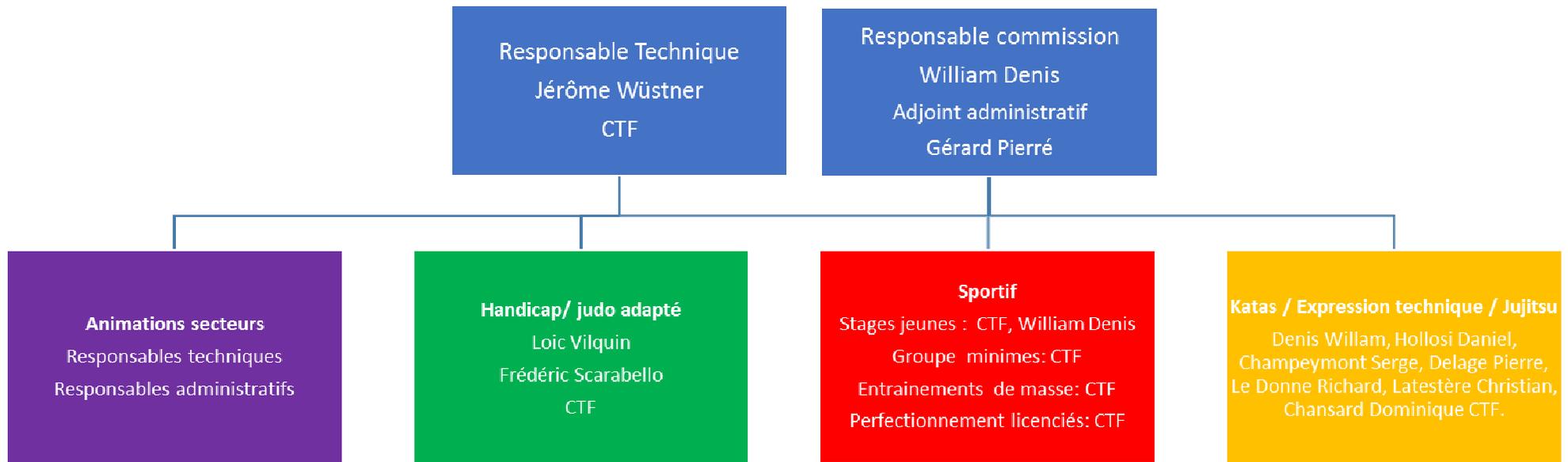


TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CONTRÔLES SAISON 2016

Ces informations sont données à titre indicatif, veuillez-vous référer aux Textes Officiels FFJDA 2016.

	POUSSIN(E) S	BENJAMIN(E) S	MINIMES	CADET(TE) S	JUNIORS	SENIORS
CATÉGORIES DE POIDS DES COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES		MASCULINS -26, -30, -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, +66 FÉMININES -28, -32, -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, +63	MASCULINS -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -73, +73 FÉMININES -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70	MASCULINS -46, -50, -55, - 60, -66, -73, - 81, -90, +90 FÉMININES -40-44, -48, -52, -57, -63, -70, +70	MASCULINS -55, -60, -66, -73,-81,-90, -100, +100 FÉMININES -44,-48, -52, -57,-63, -70, -78, +78	MASCULINS -60, -66, -73, -81,-90, -100, +100 FÉMININES -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78
PASSEPORT DE - 8 ANS	Une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée pour les passeports de plus de 8 ans dans la saison Contrôle OUI					
ANNÉE DE NAISSANCE	06-07	04-05	02-03	99-00-2001	96-97-98	95 et AVANT
NATIONALITÉ COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES	FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE					1D Française 2D et 3D Française et Étrangère
NATIONALITÉ COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES						Voir textes officiels 2016
GRADES	BLANCHE/ JAUNE	JAUNE/ORANGE	ORANGE	VERTE		
RELATION GRADE/ CHAMPIONNAT	NON			OUI/NON	OUI	
SURCLASSEMENT COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES et INDIVIDUELLES						
AGE ÉQUIPE ET INDIVIDUEL	NON			Conditions particulières	OUI	
POIDS	ÉQUIPE	NON			OUI	
	IND.	NON				
LICENCE COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES	2 années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours					
LICENCE COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES	Cf. Textes officiels FFJDA					
CERTIFICAT MÉDICAL	Datant de moins d'un an à la date du championnat, mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo, jujitsu, en compétition					
CONTRÔLE	VÉRIFIER LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT EN FONCTION DES DIVISIONS					
AUTRES CATÉGORIES D'ÂGES	MINI-POUSSIN(E) S Né(e) en 08-09 BLANCHE 1 LISERÉ			VÉTÉRAN Né(e) en 75 et avant		

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CONTRÔLES SAISON 2017

Ces informations sont données à titre indicatif, veuillez-vous référer aux Textes Officiels FFJDA 2017.

	POUSSIN(E) S	BENJAMIN(E) S	MINIMES	CADET(TE) S	JUNIORS	SENIORS
CATÉGORIES DE POIDS DES COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES		MASCULINS -26, -30, -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, +66 FÉMININES -28, -32, -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, +63	MASCULINS -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -73, +73 FÉMININES -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70	MASCULINS -46, -50, -55, - 60, -66, -73, - 81, -90, +90 FÉMININES -40-44, -48, -52, -57, -63, -70, +70	MASCULINS -55, -60, -66, -73,-81,-90, -100, +100 FÉMININES -44,-48, -52, -57,-63, -70, -78, +78	MASCULINS -60, -66, -73, -81,-90, -100, +100 FÉMININES -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78
PASSEPORT DE - 8 ANS	Une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée pour les passeports de plus de 8 ans dans la saison Contrôle OUI					
ANNÉE DE NAISSANCE	07-08	05-06	03-04	00-2001-2002	97-98-99	96 et AVANT
NATIONALITÉ COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES	FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE					1D Française 2D et 3D Française et Étrangère
NATIONALITÉ COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES						Voir textes officiels 2017
GRADES	BLANCHE/ JAUNE	JAUNE/ORANGE	ORANGE	VERTE		
RELATION GRADE/ CHAMPIONNAT	NON			OUI/NON	OUI	
SURCLASSEMENT COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES et INDIVIDUELLES						
AGE ÉQUIPE ET INDIVIDUEL	NON			Conditions particulières	OUI	
POIDS	ÉQUIPE	NON			OUI	
	IND.	NON				
LICENCE COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES	2 années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours					
LICENCE COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES	Cf. Textes officiels FFJDA					
CERTIFICAT MÉDICAL	Datant de moins d'un an à la date du championnat, mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo, jujitsu, en compétition					
CONTRÔLE	VÉRIFIER LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT EN FONCTION DES DIVISIONS					
AUTRES CATÉGORIES D'ÂGES	MINI-POUSSIN(E) S Né(e) en 09 -10 BLANCHE 1 LISERÉ			VÉTÉRAN Né(e) en 76 et avant		

OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES POUR LES COMPÉTITIONS ET ANIMATIONS

GRADES :

Les judokas doivent avoir le grade minimum exigé dans leur catégorie d'âge (voir textes officiels) signé par le professeur avec la date exacte de l'examen : jour, mois, année.

Si, à la pesée, le grade n'est pas signé, l'enseignant devra venir signer celui-ci devant le délégué départemental avant la fin de la pesée.

Nota : les ceintures verte-bleue et violette ne sont pas des grades officiels et ne peuvent être portées en compétition ou animation.

LICENCES :

Deux années de licence dont celle de l'année en cours.

Licence de l'année en cours pour les animations mini poussins.

CERTIFICAT MÉDICAUX :

1. Pour toutes compétitions, le certificat médical doit préciser la non contre-indication du judo en compétition datant de moins de une année. **MERCI DE NE PAS FOURNIR DE CERTIFICATS VOLANTS.**

S'il n'y a pas la mention compétition sur votre passeport, faites noter au médecin « apte à la compétition » dans la case en face du timbre licence de la saison en cours.

2. Pour les animations mini-poussins, poussins, benjamins (sauf critérium benjamins et équipes) certificat médical obligatoire attestant l'absence de contre-indication à la pratique du judo de moins d'un an.

PASSEPORTS :

Pour toutes compétitions et animations, le passeport doit être présenté à la pesée, celui-ci doit être dûment rempli et la photo collée à l'emplacement prévu.

Il est valable 8 ans à compter du premier timbre licence collé sur le passeport.

Pensez à faire tamponner la photo lors de votre première compétition ou au comité départemental.

Merci d'enlever de votre passeport tout document inutile à votre présentation à la pesée (gain de temps).

Nota : le passeport jeune est valable jusqu'en minime inclus.

- LES JUDOKAS QUI NE SERONT PAS À JOUR (GRADES, PHOTOS...) SERONT MIS EN ATTENTE A LA PESÉE ET SERONT CONTRÔLÉS A LA FIN DE CELLE-CI.

RELATION GRADES-CHAMPIONNAT :

Pour que les points soient marqués sur le passeport, il faut impérativement :

1. Que chaque fiche d'identité soit remplie avec la signature de l'enseignant.
2. Que la case correspondante au championnat soit signée par l'enseignant.
3. Que le grade de ceinture marron soit signé par l'enseignant : JOUR, mois, année.
4. Que les grades ceintures noires soient homologués par la fédération.

Si au marquage des points, il n'y a pas les signatures de l'enseignant, celui-ci devra venir signer devant le représentant Grade/Championnat.

ATTENTION : les points ne pourront être validés par le représentant que le jour de la compétition. Si les points ne sont pas marqués, il faudra se rendre au service CORG de la Ligue ALPC.

RÉPARTITION DES CLUBS PAR SECTEURS

LIBOURNAIS	MÉDOC	LANGONNAIS	ARCACHONNAIS
CLUB MUNIC FLOIRAC	ST ANDRE ARTS MARTIAUX	J.C.AMBESIEEN	CLUB ATHL. CARIGNANAIS
JUDO CLUB POMPIGNAC	AL DAVID JOHNSTON	JUDO CLUB LANGOIRAN	ASCPA JUDO PESSAC
C.M.O. BASSENS	CA STE HELENE	JUDO CLUB SAUVETERRIEN	C D C J G
GALGON JUDO	U.S. BOUSCAT JUDO	JUDO CLUB BERNOS BEAULAC	CTRE HEBERTISTE DE LA BREDE
ECOLE DE JUDO DE TRESSSES	AS ILLACAISE J.C.	JUDO CLUB BIEUJACAI	LA FLECHE BORDEAUX
STADE BLAYAIS	DOJO MARGAUX	JUDO CLUB AUROSSAIS	JC ECOLES BORDEAUX CENTRE
ARTIGUES JUJITSU TAISO	DOJO ST LAURENTAIS	U.S.TALENCE	STADE PESSACAIS U C
J.C. DE VAYRES	ASA POWDRERIE	JC DES COTEAUX MACARIENS	CLUB JUDO MARCHEPRIME
C.A.C.B.O.CARBON BLANC	TAILLAN MEDOC	U.S.VILLENVAISE JUDO ET J-JIT	DOJO GUJANAIS
J C.BOURG/GIRONDE	ES BLANQUEFORTAISE	JUDO CLUB PELLEGRUEN	JUDO JUJ ITSU CANEJAN
AL REBECA-BIS JUDO	A.S.ASSAM	ECOLE J.VILLANDRAUT	JUDO CLUB DE BIGANOS
JUDO CLUB REIGNACAI	FJEP PAREMPUYRE	ASCCG ST SELVE	JUDO CLUB FREDERIC LEBRUN
ELAN ETAULOIS	S.P.I.C. PAULLAC JUDO	J.C.TOULENNAIS	C.A.M.TESTERINS
JC CASTILLON	DOJO BEUTROIS	COQS ROUGES BORDEAUX	J.C.DE MIOS
JC GAURIAGUET	DOJO CASTELNAUDAIS	AMIC.SAPEURS POMPIERS BORDEAUX	JUDO TEICHOIS
DOJO ARTIGUES PRES BORDEAUX	DOJO MACAU CLUB	J.C.BORDELAIS	JC AUDENGEAIS
JUDO NORD GIRONDE	ECOLE DE JUDO D EYSINES	CREON JUDO CLUB	JUDO CLUB BUTSUKARI - LE PORGE
ST DENIS DE PILE JUDO	A S C S SECTION JUDO	A.ST MEDARD D EYRANS	ASC LOUCHATS JUDO
U.S.COULTRAS A.M.	A S L JC ST VIVIEN DE MEDOC	C.A. PORTETS JUDO-AIKIDO	JUDO CLUB DE LEGE CAP FERRET
JC ST EMILION	E.J.T. E.S.BRUGES	ECOLE DE JUDO PESSAC MONTEIL	M.J.C.ANDERNOS BAINS
US DE GUITRES JUDO	J.C.LESPARRAIN SAM	ARTS MARTIAUX CADAUJACAI	UNION JUDO BASSIN ARCACHON SUD
JUDO CLUB DE POMEROL	AS PIAN MEDOC JUDO	C A M DE BORDEAUX	JC PATRONAGE LAIQUE GRADIGNAN
A.L.LENOIR MONTAUD	SAC JUDO CISSAC MEDOC	ECOLE DE JUDO REOLAISE	JUDO CLUB VAL DE L EYRE
AS NAUJEAN POSTIAC	AMIC LAIQ ARTIS VENDAYS	J.C.FOYEN	ARTS MARTIAUX ARCACHONNAIS
DOJO SAINT GERMANAIS	JUDO JUJITSU GRADIGNAN	J.C.LANGONNAIS	US CULT LEOGNANAISE
JUDO CLUB GUIZIEROIS	US ARSACAISE JUDO	ASS. FAM. VILLENVAISE	JUDO CLUB ST MAGNE
JUDO CLUB DE MONTUSSAN	U.S.C.HOURTIN	JUDO PODENSACAIS	S A G CESTAS AM
A.S.P.O.M.BORDEAUX JUDO CLUB	A.S.LACANAU	J.C.GIRONDIN	JUDO CLUB LE BARP
OFFENSIVE ST SAVIN	AS LE HAILLAN	JC PORTES DE L ENTRE-DEUX-MERS	SHODAN CLUB ARESIEN JUDO JUJIT
A.S.L. JUDO JU-JITSU LIBOURNE	C.A.M.MIGRON EYSINES	UNION ST BRUNO	CLUB JUDO ARNAUD HOSTENS
CLUB LORMONTAIS A.M.	S.A.MERIGNACAI	US FARGUAISE	JUDO CLUB LANTONNAIS
JC DE ST CIERS SUR GIRONDE	AS MARTIGNAS S JALLE	JUDO CLUB REOLAIS	ECOLE JUDO BAZAS
J.C.LUSSACAIS	AS ST MEDARD JALLES	JC BARSACAIS	LES ARTS MARTIAUX PAROUPIANS
U.S.CENON RIVE DROITE	JUDO CLUB SAINT MEDARD	U.ATH.CADILLAC	34 CLUBS
AS AMBARESIENNE	STADE BORDELAIS-ASPTT	DOJO BEGLAIS	
JS STE EULALIE	J.C.BACALANAIS	BORDEAUX AQUITAINE JUDO	
SPARTIATE ACADEMY	CS GAZELEC GIRONDIN	FOYER CULT.POPULAIRE BOULIAC	
JUDO CLUB SAINT LOUBES	NOUVEAU JUDO CLUB TRESNAIS	JUDO CLUB PREIGNACAI	
J.S.A. BORDEAUX JUDO	38 CLUBS	AM PESSAC MADRAN	
CHANTECLER JUDO		US SADIRACAISE -JUDO-	
UNION ST JEAN		42 CLUBS	
JUDO CLUB PRIGNAC MARCAMP			
JEUNESSE D YVRAC			
43 CLUBS			

ANIMATIONS POUSSINS ET BENJAMINS

PHASE 1 - SAMEDI 28 JANVIER ET DIMANCHE 29 JANVIER 2017

SAMEDI : SAMOURAÏS

- **BENJAMIN(E) S (05-06) : KATA, CULTURE ET RANDORI.**

13h30/14h00 : Tous les garçons ET filles de moins de 38 kg.

16h00/16h30 : Tous les garçons ET filles de plus de 38 kg.

DIMANCHE : PETITS TIGRES PHASE 1.

- **POUSSIN(E) S (07-08) : PETIT TIGRE 1 : TECHNIQUES et RANDORI.**

09h00/09h30 : Garçons et Filles -34 kg

11h30/12h00 : Garçons et Filles - 40 kg

14h30/15h00 : Garçons et Filles + 40kg

PHASE 2- SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 AVRIL 2017

TROPHÉE DÉPARTEMENTAL BENJAMINS BENJAMINES ET PETITS TIGRES

	SAMEDI 1 ^{ER} AVRIL 2017	DIMANCHE 2 AVRIL 2017
LIBOURNAIS	HORAIRES À DÉFINIR	HORAIRES À DÉFINIR
MÉDOC	HORAIRES À DÉFINIR	HORAIRES À DÉFINIR
LANGONNAIS	HORAIRES À DÉFINIR	HORAIRES À DÉFINIR
ARCACHONNAIS	HORAIRES À DÉFINIR	HORAIRES À DÉFINIR

LIEUX DES ANIMATIONS

LIBOURNAIS	Janvier 2017	Avril 2017
	À définir	À définir

ARBITRES CONVOQUÉS : MULLER J / EYRAUD P / CHAINTRIER N / IMBERT C / ZAMMIT L / BOUDMEA N / BEDIN A / KARTAL A

ECOLE ARBITRAGE : DEMEULENIERE A / BOUEY J / GAUDIN C

MÉDOC	Janvier 2017	Avril 2017
	À définir	À définir

ARBITRES CONVOQUÉS : DEVANT M / DEVANT T / CHEIN C / DARAILLAN A

LANGONNAIS	Janvier 2017	Avril 2017
	À définir	À définir

ARBITRES CONVOQUÉS : SIMON M / BOISSEAU J / MAYOL A / COURTIADÉ C

ARCACHONNAIS	Janvier 2017	Avril 2017
	À définir	À définir

ARBITRES CONVOQUÉS : GUES M / MALCURT C

RESPONSABLES SECTEURS

	LIBOURNAIS	MÉDOC	LANGONNAIS	ARCACHONNAIS
RESPONSABLE TECHNIQUE	DENIS WILLIAM 06 19 70 81 85	AUDOIT BERNARD 06 13 83 36 54	BATAILLEY PATRICK 06 86 40 48 31	CARRE JEAN CHRISTOPHE 06 87 83 46 39
	CHANSARD DOMINIQUE			
RESPONSABLE ADMINISTRATIF	PIERRE GERARD 05 57 68 08 08	MATINAUD MARIO 06 03 53 62 95	BARDEAU OLIVIER 06 24 33 79 24	BLASQUEZ PATRICE 05 57 70 47 93
	PIERRE MARIE France	BORDEAU EMMANUELLE	BARDEAU STEPHANIE 06 67 07 54 18	PARIS GUY 06 82 01 53 33
RESPONSABLE ARBITRAGE	HOLLOSI YAN	LABONTE JEAN JACQUES	CROIZET LAILHEUGUE VALERIE	FEY ALAIN
		PARIOLLAUD DENIS		
RESPONSABLE COM SPORTIF	COTTEN MARIE PAULE	MALEYRAN CLAUDE	LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE	PERIAT YVES
	FERCHAUD ANNICK	LABAT CHRISTINE		

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

SAMEDI 15 OCTOBRE 2016 CHAMPIONNAT DE FRANCE 2ÈME DIVISION ET COUPE DE FRANCE SÉNIORS (NÉS EN 98 ET AVANT)

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : LE DONNE RICHARD

HORAIRES PESÉES : 13H30 14H00 : FEM ET MASC

RESPONSABLE C.S. : CANO MARIE

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 13H00
DURBECQ LUC / MOSNIER PHILIPPE

EVALUATEURS : RESP TAPIS

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : MATINAUD MARIO

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 13H30

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
CAHUZAC LILIAN DURBECQ LUC GRILLEAU YOHANN MOSNIER PHILIPPE ORTELLI BERNADETTE VALLEGEAS LAURENCE	BRANCHU STEVE CROIZET LAILHEUGUE VALERIE DELAGE JEAN PIERRE DUPIC JEAN-PAUL FEY ALAIN LABONTE JEAN JACQUES	FIALIPS LAURENT GRANIER STEPHANE HOLLOSI YANN PARIOLLAUD DENIS PICHON MAURICE VIGNEAULT EMILIE	DEVANT THIERRY

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 13H30

CS PESÉE 13H00 3 PESÉES (1F, 2M)	CS	CS	CS
COTTEN MARIE PAULE FERCHAUD ANNICK GONCALVES YANN LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE MALEYRAN CLAUDE SABOUA JEAN JACQUES	BORDES DAVID DOLLE STEPHANIE FOURNIER SOPHIE GUERRESCHI LOUIS GUTIERREZ MICHEL	GUILLAUD ALINE LABAT CHRISTINE THOMAS AURORE	

DIMANCHE 23 OCTOBRE 2016
TOURNOI RÉGIONAL BENJAMIN(E) S (NÉS EN 04-05)

LIEU : CENON (COMPLEXE DE LA MORLETTE - RUE DOC ROUX)

RESPONSABLE ARBITRAGE : DUPIC JEAN PAUL

HORAIRES PESÉES : 8H15/09H00 : FÉMININES

8H15/09H00 : MASC. -26kg et -30kg

12H00/12H30 : MASC. -34 kg et -38 kg

15H00/15H30 : MASC. - 42 kg et - 46kg

16H00/16H30 : MASC. - 50kg à +66kg

RESPONSABLE C.S. : COTTEN MARIE-PAULE

PESÉES CS: US CENON

SUIVI JA: LE DONNE RICHARD

ORGANISATION : US CENON

CTF : WUSTNER JÉRÔME

INSCRIPTIONS : EXTRANET SITE FÉDÉRAL

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : DUPIC JEAN-PAUL

INFORMATIONS : VOIR SITE WWW.JUDO6IRONDE.FR

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H15

ARBITRES
BOISSEAU JEAN CHEIN CORINNE DAVRAINVILLE CHARLY DEVANT MATHIEU DURBECQ LUC GUES MARIANNE IMBERT CORENTIN MAYOL ALEXANDRA MULLER JULIEN PAUL REMI PICHON MAURICE

ECOLE ARBITRAGE - JOURNÉE FORMATION JA
DEMEULENIERE ALEXANDRE KARTAL AXEL BEDIN ALEXANDRE BOUDMEA NASSIM ZAMMIT LUCAS BOUEY JOFFREY GAUDIN CLOE SIMON MAXIME EYRAUD PAULINE CHAINTRIER NICOLAS MALCURT CORENTIN

FORMATION JA MINIMES – INSCRIPTIONS 8H15

SAMEDI 14 JANVIER 2017
CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE CLUBS 2ÈME DIVISION MASCULINS-FÉMININS
(NÉS EN 99 ET AVANT)

LIEU : LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : CROIZET LAILHEUGUE VALERIE

HORAIRES PESÉES : 13H30/14H00 : FÉMININES SÉNIORS
 MASCULINS SÉNIORS

RESPONSABLE CS. : CANO MARIE

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 13H00
 PARIOLLAUD DENIS / PICHON MAURICE

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : COTTEN MARIE-PAULE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 13H30

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
CAHUZAC LILIAN COURTIADÉ CORALIE DUPIC JEAN PAUL FEY ALAIN LABONTE JEAN JACQUES MOSNIER PHILIPPE ORETELLI BERNADETTE	DELAGE JEAN PIERRE FIALIPS LAURENT GRANIER STEPHANE PARIOLLAUD DENIS PICHON MAURICE VIGNEAULT EMILIE	GUILLAUD JEAN NOEL VALLEGEAS LAURENCE	CAMBLOR REMY DURBECQ LUC

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 13H30

CS PESÉE 13H00 3 PESÉES (1F, 3M)	CS	CS	STAGIAIRES
BLASQUEZ PATRICE DOLLE STEPHANIE FERCHAUD ANNICK GONCALVES YANN GUTIERREZ MICHEL LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE SABOUA JEAN JACQUES	GUILLAUD MAYLIS SEUBE ANAIS THOMAS AUREORE	AIBICH SALMA BORDES DAVID RIGANEAU EVE THERET AUDE	

SAMEDI 21 JANVIER 2017
CÉRÉMONIE DES VŒUX

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

Organisation : Commission Culture Judo

HORAIRES : 15H00

- Diverses Démonstrations
- Présence des Hauts Gradés et Culture Judo
- Remise des diplômes de Grade
- Remise des récompenses fédérales
- Vin d'honneur

Comme la saison dernière, la Cérémonie des Vœux se déroulera spécialement un samedi après-midi, en présence de Cathy Arnaud, afin que cette animation prenne tout son essor, dans la convivialité, avec la remise des diplômes de grades, avec pour objectif de rassembler tous les clubs.

Nous comptons sur votre présence....

DIMANCHE 5 FÉVRIER 2017
CHAMPIONNAT DE FRANCE CADETS / CADETTES (COUPE LCL)
(NÉS EN 2000-01-02)

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : LABONTE JEAN JACQUES

HORAIRES PESÉES :

08H00/08H30 : CADETTES
 08H00/08H30 : CADETS -46-50-55 kg
 11H00/11H30 : CADETS -60 à +90 kg

RESPONSABLE C.S. : COTTEN MARIE PAULE

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 7H30
 GRILLEAU YOHANN / CAHUZAC LILIAN

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : CHANSARD DOMINIQUE

CTF : WUSTNER JÉRÔME

ARBITRES MISE EN PLACE ET REUNION : 8H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
CAHUZAC LILIAN CAMBLOR REMY COURTIADÉ CORALIE CROIZET LAILHEUGUE VALERIE DUPIC JEAN PAUL GRILLEAU YOHANN MOSNIER PHILIPPE ORTELLI BERNADETTE VALLEGEAS LAURENCE	BRANCHU STEVE DELAGE JEAN PIERRE DEVANT THIERRY FEY ALAIN FIALIPS LAURENT GRANIER STEPHANE LABAT JEREMY LABONTE JEAN JACQUES LE DONNE RICHARD		DAVRAINVILLE CHARLY SALDOT KEVIN DARRAILLAN ADRIEN

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H00

PESÉE CS 7H30 3 PESÉES (1F, 2M)	CS	CS	CS
BLASQUEZ PATRICE CANO MARIE CRASSIN PIERRE FOURNIER SOPHIE PERIAT YVES SALDOT THIERRY	DOLLE STEPHANIE EHRHARDT CAROLE FERCHAUD ANNICK GAYA SEBASTIEN LABAT CHRISTINE MALEYRAN CLAUDE ROWLEY ISMERIE SABOUA JEAN JACQUES SALDOT STEVEN		

SAMEDI 11 MARS 2017
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL JUNIORS
(NÉS EN 97-98-99 ET CADET(TE) S 2000)

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : DUPIC JEAN PAUL

HORAIRES PESÉES : 13h30/14h00 : FEM
 13h30/14h00 : MASC

RESPONSABLE C.S. : CANO MARIE

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 13H00
 CAMBLOR REMY / FIALIPS LAURENT

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : MATINAUD MARIO

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 14H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
BRANCHU STEVE CAHUZAC LILIAN CAMBLOR REMY CROIZET LAILHEUGUE VALERIE FEY ALAIN FIALIPS LAURENT LABONTE JEAN JACQUES LE DONNE RICHARD MOSNIER PHILIPPE ORTELLI BERNADETTE	DELAGE JEAN PIERRE GRANIER STEPHANE GUILLAUD JEAN NOEL MAYOL ALEXANDRA PARIOLLAUD DENIS PAUL REMI PICHON MAURICE VALLEGEAS LAURENCE		GRILLEAU YOHANN VIGNEAULT EMILIE

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 14H00

CS PESÉE 13H00 3 PESÉES (1F, 2M)	CS	CS	CS
GONCALVES YANN LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE MALEYRAN CLAUDE RECASENS ANNIE SABOUA JEAN JACQUES THOMAS AUREORE	COTTEN MARIE PAULE FOURNIER SOPHIE GUERRESCHI LOUIS GUILLAUD MAILYS GUTIERREZ MICHEL LABAT CHRISTINE RIGANEAU EVE THERET AUDE		

SAMEDI 25 MARS 2017
TOURNOI NATIONAL CADETS CADETTES VILLE DE LORMONT
(NÉS EN 00-01-02).

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

HORAIRES PESÉES : FEM : 8H30-9H00
MASC : 11H00-12H00

PESÉES : SALLE DE LUTTE

CTF : WUSTNER JEROME

INTENDANCE : LIGUE

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : NON

ORGANISATION MATÉRIEL : CLAM
SERVICE D'ORDRE / BUVETTE : CLAM

ENREGISTREMENTS : LIGUE -

SPONSOR RECOMPENSES : LIGUE

LES ARBITRES ET CS SERONT CONVOQUÉS PAR LA LIGUE.

DIMANCHE 26 MARS 2017
COUPE INDIVIDUELLE MINIMES (NÉS EN 03-04)
COUPE DÉPARTEMENTALE JEUNES ARBITRES CADET(TE) S (NÉS EN 00-01-02).

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

HORAIRES PESÉES : 08H30/09H00 : FÉMININES

08H30/09H00 : MASC -34 -38 -42 KG

11H30/12H00 : MASC -46 à +73 KG

RESPONSABLE ARBITRAGE : DUPIC JEAN PAUL

RESPONSABLE C.S. : FERCHAUD ANNICK

JURY : FEY A / LABONTE JJ / LE DONNE R / CROIZET LAILHEUGUE V
 VALLEGEAS L

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 8H00

ORTELLI BERNADETTE / COURTIADÉ CORALIE

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : CHANSARD DOMINIQUE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H30

ARBITRES	ARBITRES	STAGIAIRES	ECOLE ARBITRAGE - COUPE JA
CAMBLOR REMY COURTIADÉ CORALIE HOLLOSI YANN ORTELLI BERNADETTE		BOISSEAU JEAN CHAINTRIER NICOLAS DARAILLAN ADRIEN DAVRAINVILLE CHARLY DEVANT MATHIEU GUES MARIANNE IMBERT CORENTIN MALCOURT CORENTIN	BEDIN ALEXANDRE BOUDMEA NASSIM EYRAUD PAULINE KARTAL AXEL MULLER JULIEN SIMON MAXIME ZAMMIT LUCAS

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H30

CS PESÉE 8H00 4 PESÉES (2F, 2M)	CS	CS	CS
BLASQUEZ PATRICE EHRHARDT CAROLE FOURNIER SOPHIE GAYA SEBASTIEN GUILLAUD ALINE GUTIERREZ MICHEL PERIAT YVES RECASENS ANNIE	AIBICH SALMA BORDES DAVID CANO MARIE COTTEN MARIE PAULE ONORI MATHIS SALDOT STEVEN SALDOT THIERRY SEUBE ANAIS		

**DIMANCHE 9 AVRIL 2017
CHAMPIONNAT DE FRANCE 1ÈRE DIVISION (NÉS EN 99 ET AVANT)
COUPE DE FRANCE ET CRITÉRIUM NATIONAL CADETS/CADETTES
(NÉS EN 2000-01-02).**

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : CROIZET LAILHEUGUE VALERIE

HORAIRES PESÉES : 08H00/08H30 : FEM SÉNIORS ET CADETTES
08H00/08H30: SEN MASC -60-66-73 KG

RESPONSABLE C.S. : FERCHAUD ANNICK

10H30/11H00: SEN MASC -81 A +100 KG

10H30/11H00: CADETS -46-50-55 KG

13H00/13H30: CADETS -60 A +90 KG

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 7H30
LABAT JEREMY / DELAGE JEAN-PIERRE

ÉVALUATEURS : RESP TAPIS

INTENDANCE : A DÉFINIR

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : CANO MARIE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
CAHUZAC LILIAN DURBECQ LUC FEY ALAIN GRILLEAU YOHANN GUILLAUD JEAN NOE LABONTE JEAN JACQUES MOSNIER PHILIPPE ORTELLI BERNADETTE SALDOT KEVIN	BRANCHU STEVE DELAGE JEAN PIERRE DEVANT THIERRY FIALIPS LAURENT GRANIER STEPHANE LABAT JEREMY PARIOLLAUD DENIS PICHON MAURICE VIGNEAULT EMILIE		

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H00

CS PESÉE 7H30 2 PESÉES (2F, 3M)	CS	CS	CS
BLASQUEZ PATRICE EHRHARDT CAROLE GONCALVES YANN GUTIERREZ MICHEL LABAT CHRISTINE LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE MALEYRAN CLAUDE RECASENS ANNIE ROWLEY ISMERIE	PERIAT YVES RIGANEAU EVE SABOUA JEAN JACQUES SALDOT STEVEN SALDOT THIERRY SEUBE ANAIS		

SAMEDI 13 MAI 2017
CHAMPIONNAT DE FRANCE 2ÈME DIVISION ET COUPE DE FRANCE SÉNIORS
(NÉS EN 99 ET AVANT)

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : DUPIC JEAN PAUL

HORAIRES PESÉES : 13H30 - 14H00 : FEM ET MASC

RESPONSABLE C.S. : CANO MARIE

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 13H00
 GUILLAUD JEAN-NOEL / SALDOT KEVIN

EVALUATEURS : RESP TAPIS

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : CARRE JEAN-CHRISTOPHE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 13H30

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
CAHUZAC LILIAN CROIZET LAILHEUGUE VALERIE DURBECQ LUC FEY ALAIN LABONTE JEAN JACQUES LE DONNE RICHARD ORTELLI BERNADETTE SALDOT KEVIN	DELAGÉ JEAN PIERRE FIALIPS LAURENT GRANIER STEPHANE GUILLAUD JEAN NOEL HOLLOSI YANN PARIOLLAUD DENIS PICHON MAURICE VALLEGEAS LAURENCE VIGNEAULT EMILIE		DEVANT THIERRY GRILLEAUN YOHANN

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 13H30

CS PESÉE 13H00 3 PESÉES (1F, 2M)	CS	CS	CS
COTTEN MARIE PAULE LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE MALEYRAN CLAUDE PERAIT YVES SALDOT THIERRY THOMAS AUREORE	DOLLE STEPHANIE FERCHAUD ANNICK GUERRESCHI LOUIS GUILLAUD ALINE LABAT CHRISTINE RECASSENS ANNIE THERET AUDE		

DIMANCHE 14 MAI 2017
**TROPHÉE DÉPARTEMENTAL BENJAMIN(E)S SUR SÉLECTION SECTEUR (NÉS EN 05-06)
COUPE JEUNES ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIFS MINIMES (NÉS EN 03-04)**
LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESP ARBITRAGE : LABONTE JEAN JACQUES

HORAIRES PESÉES :

8H30/9H00 : FÉMININES

11H00/11H30 : MASC. - 26 kg à -38 kg

13H45/14H15 : MASC. - 42 kg à + 66 kg

RESPONSABLES ET JURYS C.S : CANO M / COTTEN MP /
FERCHAUD ANNICK

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 8H00
DEVANT THIERRY / DEVANT MATHIEU

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

ÉVALUATEURS : RESP TAPIS

JURY : FEY A / DUPIC JP / LE DONNE R /
VALLEGEAS L / CROIZET LAILHEGUE V

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : MATINAUD MARIO

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H30

ARBITRE	ARBITRE	STAGIAIRES	ECOLE ARBITRAGE - COUPE JA
DEVANT THIERRY LABAT JEREMY MAYOL ALEXANDRA		BEDIN ALEXANDRE BOISSEAU JEAN BOUDMEA NASSIM CHAINTRIER NICOLAS CHEIN CORINNE DAVRAINVILLE CHARLY DEVANT MATHIEU EYRAUD PAULINE GUES MARIANNE IMBERT CORENTIN KARTAL AXEL MALCURT CORENTIN MULLER JULIEN SIMON MAXIME ZAMMIT LUCAS	BOUEY JOFFREY DEMEULENIERE ALEXANDRE GAUDIN CLOE

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H30

CS PESÉE 8H00 3 PESÉES	CS	CS	CS
BLASQUEZ PATRICE COTTEN MARIE PAULE FERCHAUD ANNICK GAYA SEBASTIEN GUILLAUD ALINE PERIAT YVES SALDOT STEVEN ROWLEY ISMERIE	EHRHARDT CAROLE FOURNIER SOPHIE GONCALVES YANN GUILLAUD MAILYS SEUBE ANAIS THOMAS AUREORE	AIBICH SALMA ONARI MATHIS	

DIMANCHE 4 JUIN 2017
RENCONTRE RÉGIONALE CEINTURES DE COULEURS DE LA GIRONDE

ANIMATION ÉQUIPES DE CLUB BENJAMINS - BENJAMINES (NÉS EN 05-06)
ET MINIMES (NÉS EN 02-03)

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : FEY ALAIN

HORAIRES PESÉES : 08H30/09h00 : masc. jaune à verte - 40 ans + 40 ans
 08H30/09H00 : fém. orange à marron.
 08H30/09H00 : masc. bleue marron - 40 ans + 40 ans
 09H00/10H00 : temps de pratique judo.
 10H15 : début compétition.

12H30 / 13H00 : ÉQUIPES BENJAMINS ET BENJAMINES
 14H30 / 15H00 : ÉQUIPES MINIMES

RESPONSABLE C.S. : FERCHAUD ANNICK

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 8H00
 MAYOL ALEXANDRA / BRANCHU STEVE

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : COTTEN MARIE-PAULE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 09H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	STAGIAIRES
BRANCHU STEVE CAMBLOR REMY COURTIADÉ CORALIE CROIZET LAILHEUGUE VALERIE DURBECQ LUC FIALIPS LAURENT LE DONNE RICHARD SALDOT KEVIN	DEVANT THIERRY LABAT JEREMY PARIOLLAUD DENIS PICHON MAURICE VALLEGEAS LAURENCE	DARAILLAN ADRIEN DAVRAINVILLE CHARLY DEVANT MATHIEU MAYOL ALEXANDRA	

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 09H00

CS PESÉE 8H00 1F 3M	CS	CS	CS
FOURNIER SOPHIE GAYA SEBASTIEN GONCALVES YANN GUTIERREZ MICHEL LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE PERIAT YVES RECASENS ANNIE SABOUA JEAN JACQUES SALDOT STEVEN SALDOT THIERRY	CANO MARIE EHRHARDT CAROLE GUILLAUD ALINE ONORI MATHIS ROWLEY ISMERIE		

SAMEDI 10 JUIN 2017
PASSAGES DE GRADES RÉGIONAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

CS : Présence à 12H00

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE CS : COTTEN MARIE PAULE

COMMISSAIRES SPORTIFS (8)

BLASQUEZ PATRICE FERCHAUD ANNICK LABAT CHRISTINE MALEYRAN CLAUDE PERIAT YVES RÉCASSENS ANNIE SALDOT THIERRY ²
--

Merci d'informer le Comité de votre présence pour la réservation du repas.

SAMEDI 17 JUIN 20167

**COUPE DÉPARTEMENTALE NAGE NO KATA BENJAMINS, MINIMES, CADETS.
COUPE DÉPARTEMENTALE GOSHIN JITSU MINIMES, CADETS, JUNIORS, SENIORS**

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

HORAIRES : 14H00

RÉFÉRENT LIGUE : SEVESTRE GUILLAUME

RESPONSABLE COMITE : DENIS WILLIAM

ADMINISTRATIFS : BLASQUEZ PATRICE/ FERCHAUD ANNICK/ LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

JUGES : sur convocation

En complément de l'Open Régional Kata, cette coupe a pour but de proposer, en fin de saison, une animation technique, elle peut aussi servir, pour les enseignants d'évaluation pour leur passage de grades.

Règlement : **KATA FORME KODOKAN (les judokas ne peuvent participer que dans un rôle).**

NAGE NO KATA :

1^e catégorie : BENJAMINS à partir de ceinture jaune -cérémonial et deuxième série du nage no kata.

2^e catégorie : MINIMES-CADETS de jaune à 1^{ER} DAN- 3 premières séries du nage no kata.

GOSHIN JITSU :

1^e catégorie : MINIMES, CADETS JUNIORS SENIORS jaune à bleue - 12 premières techniques.

2^e catégorie : MINIMES, CADETS JUNIORS SENIORS marron-noire - 12 premières techniques.

Passeport à jour, certificat médical à jour, licence de l'année en cours.

Les couples peuvent être mixtes et composés de judokas d'âges différents et de clubs différents.

Un judoka de la première catégorie peut concourir avec un de la deuxième catégorie, ils seront intégrés dans la deuxième catégorie.

Les démonstrations seront jugées par des juges kata régionaux (ceux-ci ne pourront juger les candidats de leur club), les critères de jugement seront communiqués aux clubs.

La formule de compétition sera fonction du nombre de couples inscrits.

Les inscriptions se feront uniquement par internet (courriel) ou par courrier au comité, il n'y aura pas d'inscription sur place.

INSCRIPTIONS CLÔTURÉES LE 7 juin 2017 (pas de dérogation).

ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIFS

POUR INFORMATION, ARBITRES ET CS RÉGIONAUX ET PLUS SERONT CONVOQUÉS PAR LA LIGUE POUR UN STAGE ARBITRAGE

Conformément aux textes officiels, les clubs doivent mettre à la disposition du Comité de Judo des arbitres et des commissaires sportifs.

Rappel : les arbitres et commissaires sportifs titulaires et stagiaires sont convoqués par le calendrier sur les compétitions fédérales et de secteurs.

Les arbitres et commissaires sportifs de club ne seront pas convoqués mais devront être présents sur les animations départementales par secteur, tournoi et trophée départemental, et doivent se faire inscrire auprès de chaque responsable de secteur. (Ils apporteront un bonus à tous les judokas de leur club lors des animations secteur)

Un suivi des clubs répondant aux critères de participation et aux quotas sera effectué dans chaque secteur, avant les premières compétitions.

Les clubs qui ne seront pas à jour avant cette date ne participeront pas aux compétitions officielles.

- ARBITRES ET COMMISSAIRES TITULAIRES ET STAGIAIRES

Les arbitres et commissaires titulaires et stagiaires doivent participer au stage le **samedi 24 septembre 2016 à 15h00** à Lormont (en JUDO GI).

Obligatoire pour les stagiaires et titulaires et ouvert aux enseignant(e)s.

- ARBITRES ET COMMISSAIRES PRÉSENTÉS PAR LES CLUBS

Les arbitres et commissaires sportifs présentés par les clubs doivent participer au **stage spécifique arbitrage jeunes aux arbitres et commissaires sportifs de clubs le samedi 1^{er} octobre à 14h00** à Lormont (ouvert aux enseignant(e)s) et seront intégrés dans le tournus des animations. (En JUDO GI)

TENUE DES ARBITRES

- La tenue de l'arbitre officiel est obligatoire pour tous les arbitres titulaires.
- Une tenue correcte est exigée pour tous les arbitres stagiaires (pas de chaussettes de couleur, pantalon bleu ou gris, chemise, cravate foncée, chaussettes obligatoires).
- Tenue correcte pour tous les commissaires sportifs.

CONVOCAION DES ARBITRES ET DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Le tournus, sur le calendrier, tient lieu de convocation. Nous vous précisons que vous recevrez une demande de réservation du repas le dimanche et de votre présence par mail. En cas d'indisponibilité, veuillez trouver un(e) remplaçant(te) dans les arbitres ou commissaires sportifs, titulaires ou stagiaires, du département, et nous faire parvenir la réservation pour le repas du remplaçant avec son nom. Si vous rencontrez des difficultés, veuillez en informer le comité départemental.

Présence (à l'heure), indispensable aux réunions, et voir votre participation Dojo avec les Commissaires Sportifs (voir tournus calendrier) Un rappel de convocation sera effectué par mail pour les compétitions des samedis afin de prévoir les absences (nous confirmer votre présence par retour de mail).

Un suivi des présences est mis en place par la commission d'arbitrage. Nous comptons sur votre engagement dans l'arbitrage, par votre participation, pour le respect de votre discipline.

COUPE JEUNES ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIFS MINIMES

Tournoi Régional Benjamin(e)s (Cenon) : Formation : 23 octobre 2016

Phase 1 secteurs : Formation : le 28 et 29 janvier 2017

Phase 2 secteurs : Formation : le 1^{er} et 2 avril 2017

Finale Benjamin(e)s : Coupe : le 14 mai 2017

Pour être sélectionné à la **finale** sur le **Trophée Benjamin(e)s du 14 mai 2017** il faut avoir participé à **1 phase minimum** (sur une des dates nommées ci-dessus).

Dans chaque secteur, le responsable d'arbitrage et commissaire sportif devra :

- ✓ Organiser une formation simple pour les jeunes arbitres (spécifiquement sur le règlement des benjamins).
- ✓ Faire une liste des participants avec leurs coordonnées personnelles et leur club d'appartenance.
- ✓ Organiser un QCM + pratique, noté sur 20.
- ✓ Fournir après la phase, la liste des sélectionnés (6 maximum + 2 remplaçants) au comité départemental, suivant les critères de participation, et envoyer une copie au responsable de la Coupe du Jeune Arbitre (R. LEDONNE) et pour les Jeunes Commissaires Sportifs (M CANO / MP COTTEN / A FERCHAUD).
 - ✓ Tenue correcte demandée.

COUPE JEUNES ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIFS CADET(TE) S

- ✓ Chaque secteur devra faire parvenir au Comité la liste des cadet(te)s intéressé(e)s par l'arbitrage Coupe Jeunes Arbitres.
- ✓ **Coupe départementale Jeunes Arbitres le 26 mars 2017**
- ✓ L'examen de la coupe du jeune arbitre cadet(te) aura lieu pendant la Coupe Individuelle Minimales, le 26 mars 2017 à Lormont (tenue correcte exigée).
- ✓ Pas de QCM sur les animations, Examen QCM + pratique sur la finale.
- ✓ Convocation par le département (suivi par M. Richard LEDONNE)

CONDITION D'ACCÈS AU TITRE D'ARBITRE OU COMMISSAIRE SPORTIF

Voir textes officiels.

COUPE DÉPARTEMENTALE JEUNE COMMISSAIRE SPORTIF - MINIMES - CADETS

À PARTIR DE LA CEINTURE ORANGE

RÈGLEMENT DE LA COUPE

Pour être sélectionné pour la phase finale le 15 mai 2016, il faudra avoir participé à 1 phase minimum de secteur.
Chaque secteur sélectionnera 2 personnes pour la phase finale et leur remettra une convocation.
Chaque secteur devra fournir la liste des personnes sélectionnées au Comité Départemental.

OBJECTIFS :

Donner des bases théoriques et pratiques de commissaire sportif à des jeunes judokas
Susciter des vocations de commissaire sportif pour préparer la relève du corps arbitral
Initier et dynamiser l'arbitrage chez les jeunes judokas
DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Partie théorique avec un QCM
Partie pratique

DATES DES ÉPREUVES

Phase 1 : le 28 et 29/01/2017
Phase 2 : le 1^{er} et 2/04/2017

INSCRIPTIONS

Les inscriptions ont lieu auprès du Responsable des Commissaires Sportifs du Secteur.

PHASE FINALE

Avec convocation.
Finale Benjamin(e)s : le 14 mai 2017

Nota : s'il n'y pas de candidat sur les secteurs, vous avez la possibilité de vous inscrire sur la finale par le club au CD33 avant le 28 avril 2017.



FORMULAIRES POUR LES ÉQUIPES MULTI-CLUBS

AUTORISATION DE PARTICIPATION POUR LES ÉQUIPES MULTI-CLUBS. (UNIQUEMENT POUR MINIMES GARCONS, BENJAMINS ET BENJAMINES)

Je, soussigné(e) :

Président(e) de l'association intitulée :

Numéro de licence.....

Autorise le ou les combattants suivants à participer sous les couleurs de l'équipe suivante

Nom de l'équipe :

Noms des combattant(e)s et numéro de licence

1.....

2.....

3.....

4.....

Pour la compétition suivante (rayez les compétitions inutiles).

Tournoi par équipes de clubs minimes masculin.

Équipes benjamins

Équipes benjamines

Date et signature :

PROCÉDURE ORGANISATION DES TOURNOIS DE CLUBS EN GIRONDE

Préalable :

Tout club affilié à la FFJDA doit solliciter l'autorisation au comité départemental de judo de la Gironde. Les clubs intéressés doivent fournir le **règlement détaillé** de leur tournoi en début de saison. Seuls seront intégrés sur la circulaire départementale les tournois ayant obtenu cette autorisation.

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES POUR L'ORGANISATION DE TOURNOI AMICAL.

Général :

- Respect des règlements hygiène sécurité
- Obligation d'un poste de secours.
- Respect des distances de sécurité et de dimension des surfaces de combat pour les catégories concernées.
- Séparation obligatoire matérialisée (barrières...) entre les tapis et le public.
- Ne pas être en concurrence avec une compétition ou animation départementale.
- Faire respecter les nouvelles règles d'arbitrage.
- Pas de surclassement de poids en compétitions individuelles.
- Pas de coaching mais la règle des accompagnateurs peut être appliquée.
- La présentation du passeport est obligatoire pour toutes les catégories d'âge.

Par catégories :

Mini poussins et poussins :

Passeport avec au moins 1 timbre de licence, certificat médical de pratique sportive
Grade minimum : ceinture blanche 1 liseré minimum (au moins 6 mois de pratique)

Pas de compétition sèche. Entre la pesée et la remise des récompenses, 2 heures maximum de présence des judokas sont requises.

Si la gestion de l'animation est confiée à des minimes et cadets, ils doivent être impérativement encadrés par des adultes judokas.

Déroulement des animations :

Échauffement collectif : mise en train, chutes, techniques debout et sol de 45 minutes.

Randoris : arbitrage éducatif et sécurisé (TRÈS IMPORTANT), en poule de 4 maximum (équilibrer les poules par poids et grades).

Arrêt du combat : 20 points, l'intervention des secouristes ou une différence trop importante de niveau entre les 2 judokas met fin au combat, pas de désignation du vainqueur.

Classement avec sobriété des récompenses (exemple : médailles identiques or, argent, bronze).

Benjamins :

2 formules :

1^{ère} formule : identique aux poussins, règlement identique.

2^{ème} formule : sous formes compétitions en poules ou en tableaux

Passeport avec au moins 2 timbres de licence, certificat médical de non contre-indication du judo en compétition.

Grade minimum : jaune-orange

Catégories de poids : catégories officielles ou groupes morphologiques, le plus lourd ne pouvant dépasser 10% du poids du plus léger, exemple : le plus léger faisant 30kg le plus lourd ne peut pas dépasser 33kg.

Les randoris seront arbitrés selon les règles régissant ces catégories d'âge.

Minimes :

Passeport avec au moins 2 timbres de licence, certificat médical de non contre-indication du judo en compétition.

Grade minimum : orange

Catégories de poids : catégories officielles ou groupes morphologiques, pas plus de 5 kg d'écart entre le plus léger et le plus lourd, sauf pour les catégories lourdes

Les randoris seront arbitrés selon les règles régissant ces catégories d'âge.

Cadets :

Passeport avec au moins 2 timbres de licence, certificat médical de non contre-indication du judo en compétition.

Grade minimum : verte

Catégories de poids : catégories officielles ou groupes morphologiques, pas plus de 5 kg d'écart entre le plus léger et le plus lourd, sauf pour les catégories lourdes

Les randoris seront arbitrés selon les règles régissant ces catégories d'âge.

Juniors seniors :

Passeport avec au moins 2 timbres de licence, certificat médical de non contre-indication du judo en compétition.

Grade minimum : verte

Catégories de poids : catégories officielles ou groupes morphologiques, pas plus de 8 kg d'écart entre le plus léger et le plus lourd, sauf pour les catégories lourdes

Les randoris seront arbitrés selon les règles régissant ces catégories d'âge.

Nota : pour les catégories de minimes à seniors, pour permettre aux grades inférieurs à la ceinture verte de participer, il faut organiser des poules ou tableaux de jaune à orange.

Les clubs ne respectant pas les consignes ou n'ayant pas l'autorisation du CD33, peuvent être reconnus responsables civilement en cas d'accident d'un judoka ayant participé à ce tournoi.